



La Lettre de Montsoreau

Mars 2026



Vie municipale

Thèmes abordés lors de la séance du Conseil municipal du 17 février 2026 :

- Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section B n° 289, d'une contenance de 44 m², sise 8 Haute Rue.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section B n° 82, d'une contenance de 220 m², sise 12 Quai Alexandre Dumas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section E n° 623, d'une contenance de 315 m², sise Rue de la Maumènière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section B n° 800, d'une contenance de 671 m², sise Rue de l'Eglise St Michel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de reporter la délibération pour son droit de préemption sur la parcelle section E n° 79, d'une contenance de 470 m², sise 5 Avenue de la Loire.

- Fonds de concours - dépannages éclairage public

La collectivité de MONTSOREAU décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEM, pour un montant de 1 642,86 € TTC.

- Réduction exceptionnelle du tarif de location du foyer socio-culturel

La collectivité décide d'accorder, à titre exceptionnel, une réduction de 50 € sur le tarif initial en raison des désagréments subis (problème de chauffage et disjoncteur).

- Subvention 2026 à l'Association Les Ligériens de Coeur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de verser à cette association la somme de 1.000 €. Cette subvention servira à réhabiliter la petite maison Beniquet de Parnay, de proposer aux habitants de nouvelles activités et d'élargir les horaires d'activités.

Mairie - 24 Place des Diligences - 49730 MONTSOREAU - ☎ 02.41.51.70.15

www.ville-montsoreau.fr/

www.intramuros.org/montsoreau - mairie@ville-montsoreau.fr

Ouverture au public - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30.

- Création d'un emploi permanent à temps non complet - Services techniques

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'agent technique à temps non complet soit pour 26 /35ème pour les missions d'entretien de la voirie communale, entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels, réalisation de petits travaux, maintenance de premier niveau des bâtiments et fixant le niveau de recrutement et la rémunération, à compter du 1er avril 2026.

- Création d'un emploi de secrétaire générale de mairie, au grade de rédacteur

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi de secrétaire générale de mairie à temps complet pour les missions de préparation et le suivi des séances du conseil municipal, l'élaboration et le suivi budgétaire et comptable, la gestion administrative, juridique et des ressources humaines, le conseil aux élus, la gestion des services communaux... à compter du 1er mars 2026.

- Nouveau mode de fonctionnement de l'Association AFR Loire & Coteau

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, approuve le nouveau mode de fonctionnement, opte pour la simulation n° 1 sous réserve des décisions prises par les conseils municipaux des communes de la Côte (Turquant, Souzay-Champigny, Parnay et Fontevraud-l'Abbaye), à savoir une Direction d'Association avec suppression des Directions Enfance et Jeunesse.

- Répartition permanences table de vote et dépouillement - Élections municipales 2026

	Habitant	Liste A	Liste B
08h-10h	J. MARCHAND	B. PELÉ	M-C. CHAUDRUC
10h-12h	C. OGEREAU	L. CHENTRIER	N. MÉRAT
12h-14h	A. INVERNIZZI	J-P. BONDIN	C. ELLENRIEDER
14h-16h	Mme FERRO	G. DEVOS	J. INVERNIZZI
16h-18h	J-C. CURILLON	S. MARCHET	F. BLONDEAU

Scrutateurs au dépouillement : J. MARCHAND / J-C. CURILLON / C. OGEREAU / A. BONNOT
Secrétaire : M. KLYNUSKI

- Fréquentation touristique - Ecomcompteur

Monsieur le Maire revient sur un mail envoyé aux élus courant janvier 2026 provenant de la Société Ecomcompteur dans lequel il était présenté des dispositifs de comptages des flux piétons, vélos... à insérer dans les espaces naturels. A l'issue des échanges, il est décidé que les élus de la prochaine équipe municipale prendra ou non, l'initiative de contacter cette entreprise ; voire se rapprocher du partenaire Loire à vélo qui doit déjà posséder ce système.

- Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire précise que la commune est dotée d'un plan communal de sauvegarde. Il accepte de déclencher le plan communal de sauvegarde avec organisation d'une cellule de crise. Trois scenarii de crise sont précisés :

- Scénario 1 = submersion uniquement de l'île au Than par la Loire (environ + 4,00 m à l'échelle du Pont Cessart de la Ville de Saumur),
- Scénario 2 = submersion de la RD 951/947 (environ 5,00 m/5,20 m à l'échelle du Pont Cessart de la Ville de Saumur),
- Scénario 3 = submersion de la RD 951/947 et remontée de nappe dans le quartier de l'Eglise et dans le quartier de la Fontaine.

Vie locale, à venir...

Élections municipales - 15 et 22 mars

Pour rappel, les prochaines élections municipales se dérouleront :

- 1er tour : dimanche 15 mars 2026
- 2nd tour (si nécessaire) : dimanche 22 mars 2026



Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00, et se situera dans la salle de conseil de la Mairie.

À compter de ces élections, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

Votes par procuration...

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.



Vous devez utiliser le téléservice Maprocuration, vous y connecter avec France Connect et y indiquer une adresse mail.

Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, **vous devrez vous rendre en personne en Commissariat de police, Gendarmerie ou Tribunal judiciaire.**

Vous devez faire la procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

En effet, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte.

Vos Associations

Le Comité des Fêtes La Concorde - O'Fil des générations - tous les jeudis

Le Comité des Fêtes poursuit sa nouvelle activité ! O' Fil des Générations

Que vous soyez grand-parent, parent ou seul en quête de compagnie, débutant ou confirmé, ou bien simplement curieux, rejoignez notre groupe dédié au tricot et au crochet. D'autres ateliers pourront, selon la demande, se greffer sur le nôtre, tels que couture ou jeu de cartes... A voir ensemble.



Rendez-vous tous les jeudis après-midi dès 14h au foyer socio-culturel de Montsoreau.

Art & Découverte - Conférence "Alcide d'Orbigny (1802-1857) des bords de Loire à l'Amérique du sud" - 20 mars

L'Association Art & Découverte organise sa prochaine conférence qui se déroulera le **vendredi 20 mars** prochain à 17h au foyer socio-culturel de Montsoreau, sur le thème "Alcide d'Orbigny (1802-1857) des bords de Loire à l'Amérique du sud" par Monsieur Pascal AUGER.

Alcide d'Orbigny est un voyageur naturaliste dont la famille s'est installée à la Rochelle. Sa carrière commence quand le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris lui confie une mission en Amérique du sud destinée à compléter les connaissances naturalistes sur ce continent. Il visite de nombreux pays notamment la Bolivie. À partir de 1835 il amplifie ses travaux de paléontologie et publie un ouvrage de renommée mondiale « Paléontologie française ». Chercheur infatigable, il définit pour le Jurassique et le Crétacé des stratotypes ou coupes géologiques de référence : le Toarcien observable notamment près de Thouars (Deux Sèvres), le Turonien (pour la Touraine) pour le Tuffeau sur lequel s'ancre nos territoires et le Falunien pour le miocène d'Anjou et Touraine. Ses nombreuses découvertes et travaux sont les fondamentaux de la géologie stratigraphique moderne et toujours d'actualité. Il devient le premier professeur de paléontologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris et il est l'auteur le plus référencé en bibliographie scientifique.

Prix d'entrée : adhérents et moins de 18 ans : 3 € - non adhérents : 6 €

Informations : Claire DURDIC - 06.82.64.58.80

Le Comité des Fêtes La Concorde - Soirée fouées - 21 mars

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle Soirée Fouées le **samedi 21 mars** au foyer socio-culturel, à partir de 19h30.

Soirée animée par le groupe Pompas & Solo

Vente des tickets uniquement sur réservation, au Café Le Mail de Montsoreau jusqu'au 16 mars. Vente de boissons sur place.

Tarifs adulte : 24 € et enfant (5-10 ans) : 11 € - Repas et verre de l'amitié.

Le Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain - Week-end musées Téléràma - 21-22 mars

En accord avec plus de 280 musées en France, centres d'art, galeries ou frac, le magazine culturel Téléràma vous offre un pass d'entrée libre pour les expositions du moment ou des animations spécifiques organisées par les établissements. Tout ce que vous avez à faire, c'est acheter une édition de Téléràma (le magazine du 1er, 8 ou 15 mars), et récupérer le pass valable pour 4 personnes que vous déposerez à la billetterie du Château de Montsoreau – Musée d'art contemporain.

Grâce à ce pass, vous pourrez profiter en famille d'une visite libre de la collection permanente.

Offre valable dans la limite des places disponibles.

Les Musicales de Montsoreau - Concert - 29 mars

Orchestre symphonique OLDA

Les 61 musiciens de 10 à 18 ans de l'orchestre du Lycée David d'Angers, une expérience musicale unique en France, ont l'occasion de montrer l'amour qu'ils ont de la musique. Ils ont à cœur de vous présenter le fruit de leur travail en jouant les plus belles oeuvres de leur répertoire. Classique / Films

Dimanche 29 mars à 15h30 à l'Eglise St Pierre de Rest

Billetterie : Office du Tourisme de Saumur - 02.41.40.20.60

Tarifs : 15 € / 13€ adhérents et Montsoréliens / gratuit pour les moins de 15 ans

Informations : presidence@ligerianamusicale.fr - 06.12.14.00.14



Le Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain - Exposition "J'ai mangé une assiette/J'ai allumé un vase"

Chaque année la librairie du musée invite un artiste contemporain à s'installer dans une vitrine de son espace. En 2026, Zhuo Qi y présente une installation modulable intitulée J'ai mangé une assiette (2015-2018) est une série réalisée en Chine, à Jingdezhen dans laquelle Zhuo Qi interrompt le processus céramique traditionnel par une intervention corporelle directe. Alors que la terre est encore crue et en rotation sur le tour, l'artiste y imprime ses marques dentaires, transformant les dents en un outil de tracé non tenu par la main. Ces empreintes, évoquant une forme d'écriture sans écriture, sont ultérieurement fixées par la cuisson et rehaussées à la feuille d'or. Loin d'un simple ornement, l'or agit comme un geste de recouvrement et de signalement, mettant en tension réparation et révélation.

Le Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain - Art & Language Portraits, jusqu'au 12 avril

Le Château de Montsoreau – musée d'Art contemporain consacre une nouvelle exposition, Art & Language Portraits, au thème du portrait dans l'œuvre du collectif conceptuel britannique Art & Language, célébrant les 60 ans de leur création.

L'exposition aborde le portrait sous des formes multiples — figures historiques, politiques, paysages, autoportraits déguisés (Art & Language in disguise, 1980) — tout en questionnant la représentation, ses limites et ses codes.

Ouvert 7j/7 de 12h à 18h - contact@chateau-montsoreau.com - www.chateau-montsoreau.com

Renseignements : 02.41.67.12.60

AFR Loire & Coteau

Opération cookies

L'Association Familles Rurales Loire et Coteau vous propose le projet d'autofinancement du mois :

Mise en vente de préparations pour cookies, au tarif de 4 € et de préparations pour brownies à 5 €.

Vente de brioches

L'Association Familles Rurales Loire et Coteau vous propose également la vente de brioches, gaches et jus de pomme.

Le bon de commande est à retourner au plus tard le **vendredi 03 avril** 12h au Déclic (27 Rue des Abbesses).

Informations : Cathy BOSSARD 06.64.12.94.47 - www.loire-et-coteau.fr

Lancement du Journal de la Jeunesse

L'Association présente un tout nouveau projet au sein de la structure : la création d'un journal jeunesse, imaginé et réalisé par les jeunes, accompagnés par les animateurs.

Ce projet a pour objectif de permettre aux jeunes de devenir acteurs d'un média qui leur ressemble. Ils proposent les idées de rubrique, rédigent les articles, réalisent les interviews, partagent leurs passions et parlent des projets menés au sein de l'accueil.

Magazine disponible en mairie, au Déclic ou en ligne - www.loire-et-coteau.fr

N'hésitez pas à encourager nos jeunes à participer à cette belle aventure collective.



La gazette de Sauvegarde

Conseil municipal et conseil de fabrique à Montsoreau au XIXe siècle

Peu avant le XIXe siècle, 44 000 municipalités ont été mises en place en France, l'idée étant de respecter chacune des anciennes paroisses. Dès 1800, cohabitent ainsi à Montsoreau, le conseil municipal et le conseil de fabrique (qui comprend entre autres le Curé de Rest et le Maire).

Le conseil municipal

Le conseil municipal gère la plus petite collectivité territoriale française disposant d'une autonomie juridique et financière, la commune.

Première moitié de XIXe siècle, les conseillers sont élus par des hommes, ayant plus de 21 ans et ayant les plus hauts revenus.

Il faudra attendre 1945 pour que les femmes soient admises à administrer les municipalités.

Depuis l'année 1800, à Montsoreau, 16 maires se sont succédés.

Le conseil de fabrique

Il rassemble les personnes responsables de l'administration des fonds et des revenus nécessaires à l'entretien des édifices religieux. Les revenus proviennent de dons divers. Le conseil de fabrique et le conseil municipal de Montsoreau attacheront une importance toute particulière à l'entretien de l'Église Saint-Pierre-de-Rest régulièrement inondée. Comme en témoignent les délibérations municipales de l'époque, il a fallu se préoccuper du règlement des bancs de l'église, rehausser le sol de la sacristie, et organiser la pose des vitraux Fournier et Lobin offerts en donation.

Les conseils de fabrique ont été supprimés en 1905.

Vos commerçants

Congés

Le VIVECO sera en congés du **08 au 15 mars inclus**. Très belles vacances et bon repos !

Agenda

- 08 mars : Puces de Montsoreau - Quais - 08h/18h
- 09 mars : Conseil municipal - Mairie - 19h
- 15 et 22 mars : Elections municipales - Mairie - 08h/18h
- 20 mars : Conférence Art & Découverte - Foyer - 17h
- 20 mars : Concours de belote - Société l'Union - 19h30
- 21 mars : Soirée Fouées du Comité des Fêtes La Concorde - Foyer - 19h30
- 21-22 mars : Week-end Télérama - Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain
- 29 mars : Les Musicales de Montsoreau - Eglise St Pierre de Rest - 15h30
- En cours : Exposition - Librairie du Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain